

CONDITIONS DE LA VENTE

1 La vente se fera expressément au comptant et les acquéreurs paieront, en sus de l'adjudication, les frais et taxes suivants : 22 % H.T. soit 26,40 % T.T.C.

Le règlement s'effectue par chèque (accompagné de deux pièces d'identité), carte bancaire (sauf american express), virement et espèces (jusqu'à 1000 euros frais inclus).

2 Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

3 En cas de double enchère, le lot sera remis immédiatement aux enchères et adjugé au dernier enchérisseur.

4 Dès l'adjudication prononcée, les objets sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

5 L'ordre du catalogue est suivi : toutefois, le commissaire-priseur et l'expert se réservent le droit de réunir ou diviser les lots.

6 Le retrait des objets sera différé jusqu'à l'encaissement du règlement. Le règlement par carte bancaire est accepté (à l'exception de la carte American Express).

Les acquéreurs non résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un virement bancaire SWIFT.

7 Les commissaires-priseurs et les experts se chargent, d'exécuter, gracieusement, les ordres d'achat qui leur seront confiés par des amateurs, en particulier par ceux qui ne pourraient assister à la vente.

8 Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité de la SVV Versailles

Enchères et des experts, sous réserve des modifications annoncées verbalement pendant la vente et notées au procès-verbal et des règles de la nomenclature établie par la C.I.B.J.O. ci-après détaillées.

9 la SVV Versailles Enchères décline toute responsabilité pour les objets laissés en magasinage dans les jours qui suivent la vente. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des lots mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

Enchères en direct via www.interencheres-live.com

Pas de majoration des frais habituels pour les lots judiciaires - Pour les lots volontaires majoration de +3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).

Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres-live.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres-live.com communique à Versailles enchères tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. Versailles enchères se réserve de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez Versailles enchères si elles le souhaite, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,60% TTC) pour les lots volontaires. Pour les lots judiciaires cette majoration n'est pas appliquée. Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge Versailles enchères de toute responsabilité concernant l'envoi.

Ordres d'achat secrets via www.interencheres-live.com

Pas de majoration des frais habituels pour les lots judiciaires - Pour les lots volontaires majoration de +3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).

Versailles enchères n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres déposés via www.interencheres-live.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€, de 20€ à 199€ : 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€, de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€, de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€, 100 000€ et plus : 10 000€. Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez Versailles enchères si elle le souhaite, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,60% TTC) pour les lots volontaires. Pour les lots judiciaires cette majoration n'est pas appliquée. Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge Versailles enchères de toute responsabilité concernant l'envoi.

Béatrice Maisonneuve applique les règles de la nomenclature établie par la Confédération Internationale de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, des diamants, perles et pierres (C.I.B.J.O.), Décret n° 2002-65 du 14 janvier 2002 qui reconnaît deux catégories pour les pierres gemmes et les matières organiques :

- Les pierres qui sont décrites sans mention de traitement car ayant reçu un traitement par « L'utilisation de fluides

incolors et du chauffage qui sont reconnus comme des pratiques traditionnelles lapidaires en complément de la taille

et du polissage de certaines pierres de couleurs ainsi que le blanchiment des perles »,

- Les « pierres modifiées par d'autres procédés », pour lesquelles il est simplement fait mention de « traitées » ou éventuellement du type de traitement subi.

Les traitements décelables en laboratoire ne peuvent être mentionnés. Compte tenu de l'évolution des traitements constatés sur les pierres, il est recommandé de les dessertir pour tout travail de nettoyage, d'entretien ou de réparation.

Le poids des pierres et leurs caractéristiques de pureté et de couleur sont indiqués sous toutes réserves et ne peuvent qu'être approximatifs, car celles-ci n'ont pas été démontées pour un pesage et une observation rigoureuse à la demande des vendeurs. Les avis des laboratoires ne sont délivrés qu'à titre indicatif et n'engagent qu'eux-mêmes.

Le fonctionnement des montres, bien qu'ayant été testé, ne peut être garanti à l'issue des expositions.

Le titre de l'or n'est mentionné que lorsqu'il est supérieur ou inférieur à 750/000°. La taille des bagues est indiquée lorsque leur mise à grandeur comporte des difficultés techniques. Enfin, le fonctionnement des montres, bien qu'ayant été testé, ne peut être garanti à l'issue des expositions.

L'absence d'indication sur l'état des objets n'implique nullement qu'il soit exempt de défaut, l'exposition permettant d'apprécier la condition des pièces soumises aux enchères.

Dans le but de faciliter la bonne organisation de la vente, toute personne qui envisage de porter une enchère par téléphone est priée - avant la vente - de faire connaître son identité, soit lors des expositions privées ou publiques, soit par écrit, soit par télécopie au numéro suivant : 01 39 49 04 17.

Les ordres d'achat écrits ou les enchères par téléphone sont une facilitée pour les clients. Ni Versailles Enchères, ni ses employés ne pourront être tenus responsables en cas d'erreurs éventuelles ou omission dans leur exécution comme en cas de non-exécution de ceux-ci. Lorsque deux ordres d'achat sont identiques, la priorité revient au premier ordre reçu.

Il ne sera accepté aucune enchère téléphonique pour les lots dont l'estimation est inférieure à 300 €.